

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 07 JUIN 2023**

Le 07 juin 2023 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 26 mai 2023, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibératives : Jean-Didier BERGER, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Colette HUARD, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Malika BELARBI, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Christophe RENDU à Jean-Robert DELLOYE, Jean-François COUET à Zaneta WOZNIAK.

Était absente excusée ayant donné pouvoir avec voix consultative : Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE à Antoine PELLETIER.

Étaient absents excusés : Thierry CAMPOS, Sabine DIDELOT.

Assistaient également : Sirine KHOULDI, Commissaire Aux Comptes.
Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Martine GOSSET, Chargée de mission auprès de la Direction Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances.

Objet : « Le Domaine de la Quintinie » - Vente en État Futur d'Achèvement de cinq cellules commerciales à la SEM Vallée Sud Développement.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 JUIN 2023

DELIBERATION

Objet : « Le Domaine de la Quintinie » vente en état futur d'achèvement de cinq cellules commerciales à la SEM Vallée Sud Développement

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que, dans le cadre du projet de construction de l'ensemble immobiliers «Le Domaine de la Quintinie », la SEM Vallée Sud Développement souhaite acquérir les cinq cellules commerciales situées au rez de chaussée de la future résidence,

Considérant que Vallée Sud Habitat souhaite céder les cinq cellules commerciales situées au rez de chaussée de l'ensemble immobiliers « Le Domaine de la Quintinie »,

Vu la valeur vénale du Pôle d'évaluation Domaniale,

Vu la décomposition du prix de revient des cinq cellules commerciales,

Entendu l'exposé du Président,

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
dont un NPPV (Yves COSCAS ne prend pas part au vote),**

APPROUVE la vente en état futur d'achèvement (VEFA) des cinq cellules commerciales d'une surface totale utile prévisionnelle de 672,84 m² au prix de vente minimale de 2.235,58 € HT /m² de surface utile, à la SEM Vallée Sud Développement

AUTORISE, le Directeur Général ou son représentant à signer tous les actes à venir, et le cas échéant une promesse de vente préalable, ou tout autre document se rapprochant de cette vente en état futur d'achèvement, et de convenir de toutes les conditions financières, juridiques ou techniques qu'il jugera nécessaire à la réalisation de cette vente,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Jean-Didier BERGER

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 27 juin 2023
Reçue en Préfecture le 27 juin 2023
Certifiée exécutoire le 27 juin 2023
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Yann CHEVALIER
Directeur Général